

États financiers

de la Fondation CHU Sainte-Justine

31 mars 2023





Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7

Tél. : 514-393-7115 Téléc. : 514-390-4116 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation CHU Sainte-Justine

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 7 juillet 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A131844

					2023				2022
			Fonds pour projets				Fonds pour projets		
		Fonds	multi-	Fonds de		Fonds	multi-	Fonds de	
	Notes	général	disciplinaires	dotation	Total	général	disciplinaires	dotation	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Dons et contributions		17 034 960	26 690 044	1 127 859	44 852 863	14 923 452	21 281 779	2 025 504	38 230 735
Dons exceptionnels		_	_	_	_	_	3 000 000	_	3 000 000
Revenus de placement	3	(1 829 397)	(106 890)	_	(1 936 287)	315 184	880 221	_	1 195 405
Activités de services	4	5 062 342	_	_	5 062 342	5 450 938	_	_	5 450 938
		20 267 905	26 583 154	1 127 859	47 978 918	20 689 574	25 162 000	2 025 504	47 877 078
Charges inhérentes aux produits									
Dons et contributions	2	5 410 419	_	_	5 410 419	4 655 231	_	_	4 655 231
Gestion et garde des placements	_	271 281	_	_	271 281	142 894	_	_	142 894
Activités de services	4	1 783 467	_	_	1 783 467	1 853 116	_	_	1 853 116
		7 465 167	_	_	7 465 167	6 651 241	_	_	6 651 241
Channel de fanations and									
Charges de fonctionnement Ressources humaines	2.0	2 198 026			2.400.027	2 054 288			2 054 288
Marketing et communications	2, 9	2 198 026	_	_	2 198 026 266 998	2 054 288 46 345	_	_	2 054 288 46 345
Administration		709 783	_	Ξ	709 783	563 909	_	_	46 345 563 909
Administration		3 174 807			3 174 807	2 664 542			
		3 1/4 80/			3 1/4 80/	2 664 542			2 664 542
Excédent des produits sur les charges avant							05.470.000		00 5 / 4 00 5
les contributions au CHU Sainte-Justine		9 627 931	26 583 154	1 127 859	37 338 944	11 373 791	25 162 000	2 025 504	38 561 295
Contributions au CHU Sainte-Justine									
Recherche		_	22 355 676	_	22 355 676	260 457	14 446 356	_	14 706 813
Enseignement		_	2 338 320	_	2 338 320	13 474	2 334 659	_	2 348 133
Soins		_	4 566 716	_	4 566 716	206 754	4 516 552	_	4 723 306
Infrastructures		1 185 202	57 539	_	1 242 741	413 553	81 592	_	495 145
		1 185 202	29 318 251	_	30 503 453	894 238	21 379 159	_	22 273 397
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		8 442 729	(2 735 097)	1 127 859	6 835 491	10 479 553	3 782 841	2 025 504	16 287 898
Soldes de fonds au début		4 256 026	73 169 636	25 077 101	102 502 763	4 979 735	57 389 896	23 845 234	86 214 865
Virements interfonds	8	(12 348 536)	12 330 929	17 607	_	(11 203 262)	11 996 899	(793 637)	_
Soldes de fonds à la fin	-	350 219	82 765 468	26 222 567	109 338 254	4 256 026	73 169 636	25 077 101	102 502 763

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

				2023				2022
Note	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
Placements et intérêts courus								
Placements 5	119 636 037	_	_	119 636 037	113 995 635	_	_	113 995 635
Intérêts courus	93 877	_	_	93 877	180 472	_	_	180 472
	119 729 914	_	_	119 729 914	114 176 107	_	_	114 176 107
Encaisse	12 374 674			12 374 674	2 640 877	1 626 341	_	4 267 218
Sommes dues par le Fonds général*	_	103 513 605	28 875 243	_	_	80 900 627	32 134 876	_
Sommes dues par le Fonds de dotation*		2 652 676	_	750 (04	744.470	7 057 775	_	- 040.744
Débiteurs	553 631	200 000	_	753 631	741 169	172 542	_	913 711
Frais payés d'avance	273 999 344 783	_	_	273 999 344 783	79 134 344 763	_	_	79 134 344 763
Polices d'assurance vie Immobilisations corporelles et incorporelles 6	1 271 682	_	_	1 271 682	1 211 732	_	_	1 211 732
inimobilisations corporelles et incorporelles 6	134 548 683	106 366 281	28 875 243	134 748 683	119 193 782	89 757 285	32 134 876	120 992 665
	104 540 000	100 000 201	20 07 3 2-10	104 740 000	117 170 702	07 737 203	02 10+ 070	120 772 003
Passif								
Créditeurs et charges à payer	1 732 869	_	_	1 732 869	883 773	_	_	883 773
Contributions à payer au CHU Sainte-Justine	_	23 600 813	_	23 600 813	741 304	16 587 649	_	17 328 953
Revenus des activités reportés	76 747	_	_	76 747	277 176	_	_	277 176
Somme due aux autres Fonds*	132 388 848	_	2 652 676	_	113 035 503	_	7 057 775	_
	134 198 464	23 600 813	2 652 676	25 410 429	114 937 756	16 587 649	7 057 775	18 489 902
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations corporelles et incorporelles 7	1 271 682	-	-	1 271 682	1 211 732	_	-	1 211 732
Affectations d'origine externe	_	53 456 267	20 340 536	73 796 803	_	50 057 210	19 195 070	69 252 280
Affectations d'origine interne Non affectés 7	(921 463)	29 309 201	5 882 031	35 191 232 (921 463)	3 044 294	23 112 426	5 882 031	28 994 457 3 044 294
NOII directes /	350 219	82 765 468	26 222 567	109 338 254	4 256 026	73 169 636	25 077 101	102 502 763
	134 548 683	106 366 281	28 875 243	109 338 254	4 256 026 119 193 782	89 757 285	32 134 876	120 992 665
	134 346 683	100 300 281	20 0/3 243	134 /40 083	117 173 /62	07 / 3 / 203	32 134 6/6	170 337 002

^{*} Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne du total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil
, administrate
, administrate

Activités de fonctionnement Excédent des produits sur les charges 6 835 491 16 287 898 Ajustements pour : 269 496 228 932 Variation de la juste valeur des placements 6 037 559 1 317 842 Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie (20) (344 763) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement 86 595 (143 553) Intérêts courus 86 595 (143 553) Débiteurs 160 080 661 034 Frais payés d'avance (194 865) (15 056) Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) Acquisition ette de placements (11 677 961) (27 087 493) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097 Encaisse à la fin 12 374 674 4 267 218		2023	2022
Excédent des produits sur les charges 6 835 491 16 287 898			\$
Excédent des produits sur les charges 6 835 491 16 287 898			
Ajustements pour : Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles Variation de la juste valeur des placements Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie (20) (344 763) 13 142 526 17 489 909 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement Intérêts courus Bé 595 Activités d'investissement Acquisition nette de placements Acquisition des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement 160 080 661 034 17 489 909 86 595 (143 553) 160 080 661 034 17 489 906 661 034 17 489 906 662 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 840 6 8789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 20			
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Excédent des produits sur les charges	6 835 491	16 287 898
Variation de la juste valeur des placements 6 037 559 1 317 842 Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie (20) (344 763) 13 142 526 17 489 909 Variation des éléments hors caisse du fonds	Ajustements pour :		
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie (20) (344 763) Variation des éléments hors caisse du fonds	Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	269 496	228 932
13 142 526 17 489 909	Variation de la juste valeur des placements	6 037 559	1 317 842
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement 86 595 (143 553) Intérêts courus 160 080 661 034 Frais payés d'avance (194 865) (15 056) Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 26 142 998 Activités d'investissement (11 677 961) (27 087 493) Acquisition nette de placements (329 446) (468 384) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(20)	(344 763)
Debiteurs Section Se		13 142 526	17 489 909
Débiteurs 160 080 661 034 Frais payés d'avance (194 865) (15 056) Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 26 142 998 Activités d'investissement Acquisition nette de placements (11 677 961) (27 087 493) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097			
Frais payés d'avance (194 865) (15 056) Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 26 142 998 Activités d'investissement Acquisition nette de placements (11 677 961) (27 087 493) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Intérêts courus	86 595	(143 553)
Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 26 142 998 Activités d'investissement Acquisition nette de placements Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (11 677 961) (27 087 493) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Débiteurs	160 080	661 034
Créditeurs et charges à payer 849 096 (626 615) Contributions à payer au CHU Sainte-Justine 6 271 860 8 789 293 Revenus des activités reportés (200 429) (12 014) 6 972 337 8 653 089 20 114 863 26 142 998 Activités d'investissement Acquisition nette de placements Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (11 677 961) (27 087 493) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Frais payés d'avance	(194 865)	(15 056)
Revenus des activités reportés (200 429) (12 014)	• •	849 096	(626 615)
Revenus des activités reportés (200 429) (12 014)	Contributions à payer au CHU Sainte-Justine	6 271 860	8 789 293
Activités d'investissement Acquisition nette de placements Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (11 677 961) (27 087 493) (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 20 114 863 26 142 998	• •	(200 429)	(12 014)
Activités d'investissement (11 677 961) (27 087 493) Acquisition nette de placements (329 446) (468 384) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	•	6 972 337	8 653 089
Acquisition nette de placements (11 677 961) (27 087 493) Acquisition d'immobilisations corporelles (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097		20 114 863	26 142 998
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (329 446) (468 384) (12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	Acquisition nette de placements	(11 677 961)	(27 087 493)
(12 007 407) (27 555 877) (Diminution) augmentation nette de l'encaisse 8 107 456 (1 412 879) Encaisse au début 4 267 218 5 680 097	·		•
Encaisse au début 4 267 218 5 680 097		, ,	· · · · · ·
Encaisse au début 4 267 218 5 680 097			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	8 107 456	(1 412 879)
Encaisse à la fin 12 374 674 4 267 218	Encaisse au début	4 267 218	5 680 097
	Encaisse à la fin	12 374 674	4 267 218

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation CHU Sainte-Justine

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Statuts et nature des activités

La Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), subventionne, à des fins médicales, charitables, éducationnelles et de recherche, le CHU Sainte-Justine, ses bénéficiaires et ses œuvres affiliées. Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons et les contributions autres que ceux qui doivent être affectés, les revenus des activités de services, les revenus de placement non affectés de même que les charges correspondantes et celles de fonctionnement. Ce fonds présente aussi les actifs et les charges afférents aux immobilisations. Ce fonds présente les ressources non affectées à la date de l'état de la situation financière.

ii) Fonds pour projets multidisciplinaires

Affectations d'origine externe

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons et les contributions reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être affectés à des fins spécifiques pour des projets.

Affectations d'origine interne

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques pour des projets à moyen terme. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Fondation CHU Sainte-Justine

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

iii) Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration dont les revenus générés servent à assurer la stabilité financière de la Fondation. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Constatation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affectés correspondant sont comptabilisés dans le Fonds général selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés dans le Fonds général.

Dons et contributions

Les dons et les contributions sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou lorsque leur réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons sont portées en note aux états financiers.

Dons reçus sous forme de fournitures

Les dons reçus sous forme de fournitures, évalués à la juste valeur, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Dons reçus sous forme de services

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur des placements.

La Fondation a signé une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, en vertu de laquelle les intérêts générés par les placements résultant des contributions d'Opération Enfant Soleil demeurent la propriété d'Opération Enfant Soleil jusqu'à ce que les contributions soient versées au CHU Sainte-Justine. Les contributions sont versées par la Fondation au CHU Sainte-Justine lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui y sont rattachées sont satisfaites. La valeur des placements et de l'encaisse à la fin de l'exercice est de 3 800 958 \$ (2 127 217 \$ au 31 mars 2022).

Revenus des activités commerciales

Les revenus des activités sont constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés, qui sont ventilés entre les charges inhérentes aux produits pour 4 053 323 \$ (3 518 453 \$ en 2022) et les charges de fonctionnement pour 1 737 138 \$ (1 782 336 \$ en 2022). La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué par les employés visés.

Fondation CHU Sainte-Justine

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Méthodes comptables (suite)

Contributions au CHU Sainte-Justine

Les contributions au CHU Sainte-Justine sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts et distributions gagnés, les intérêts et distributions courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts des transactions liées aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de l'exercice dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Polices d'assurance vie

Les polices d'assurance vie dont la Fondation est propriétaire ou bénéficiaire irrévocable sont comptabilisées à leur valeur de rachat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée suivante :

Améliorations locatives	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 à 10 ans
Équipements des activités	2 ans
Machines distributrices et équipements	5 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de systèmes d'informations comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Réduction de valeur d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus de placement

2023 2022 Fonds pour projets Fonds de **Fonds** multigénéral disciplinaires dotation **Total Total** \$ \$ \$ \$ \$ 143 404 15 532 158 936 132 552 3 711 989 230 347 3 942 336 2 380 695 (5 684 790) (352769)(6 037 559) (1317842)(1829397)(106890)(1936287)1 195 405

Intérêts Distributions de fonds communs Variation de la juste valeur

Activités de services

			2023	2022
	,	Aires de services		
	Stationnement	et autres	Total	Total
ı	\$	\$	\$	\$
	4 545 700	516 642	5 062 342	5 450 938
	(1 676 469)	(106 998)	(1 783 467)	(1 853 116)
	2 869 231	409 644	3 278 875	3 597 822

Produits Charges

L'excédent cumulatif découlant de l'exploitation du stationnement de 3 403 789 \$ (5 402 005 \$ au 31 mars 2022) est présenté dans le solde de fonds pour projets multidisciplinaires internes et sera utilisé dans le but d'un partenariat de financement avec le CHU Sainte-Justine. La Fondation a versé une contribution au CHU Saint-Justine au cours de l'exercice pour un montant de 4 867 447 \$ (411 553 \$ en 2022) aux opérations relatives à l'exploitation du parc de stationnement et aux projets prioritaires du CHU Sainte-Justine. La Fondation n'a pas bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada au cours de l'exercice (235 594 \$ pour 2022, présentée dans les aires de services et autres).

5. Placements

	2023	2022
	\$	\$
Liquidités		
Liquidités chez le courtier et le gardien des valeurs	2 082 170	572 552
Autres liquidités portant intérêt	2 329 260	451 046
Obligations		
Fonds de placement	59 855 524	64 621 688
Actions de sociétés publiques		
Fonds de placement	55 369 083	48 350 349
	119 636 037	113 995 635

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	78 492	24 854	53 638	61 487
Matériel informatique	212 150	196 601	15 549	45 308
Mobilier et matériel	556 911	176 433	380 478	436 170
Équipements des activités	149 113	149 113	_	970
Machines distributrices et équipements	28 536	28 536	_	452
Immobilisations corporelles	1 025 202	575 537	449 665	544 387
Systèmes d'information	1 311 607	489 590	822 017	667 345
Immobilisations incorporelles	1 311 607	489 590	822 017	667 345
	2 336 809	1 065 127	1 271 682	1 211 732

L'amortissement de l'exercice est de 269 496 \$ (228 932 \$ en 2022) et est inclus dans les charges inhérentes aux dons et aux contributions ainsi que dans les charges de fonctionnement.

7. Soldes du Fonds général

			2023			2022
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	1 211 732	3 044 294	4 256 026	972 280	4 007 455	4 979 735
Excédent des produits sur les charges	(269 496)*	8 712 225	8 442 729	(228 932)*	10 708 485	10 479 553
Virement interfonds	_	(12 348 536)	(12 348 536)	_	(11 203 262)	(11 203 262)
Acquisition d'immobilisations corporelles et						
incorporelles	329 446	(329 446)	_	468 384	(468 384)	_
Soldes à la fin	1 271 682	(921 463)	350 219	1 211 732	3 044 294	4 256 026

^{*} Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

8. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

				2023				2022
	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Modifications des intentions du donateur Réallocation des	-	(10 906)	10 906	-	(64 862)	858 499	(793 637)	_
fonds excédentaires par le conseil d'administration	(12 3/8 536)	12 341 835	6 701		(11 138 400)	11 138 400	_	_
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				·			
	(12 348 536)	12 330 929	17 607	_	(11 203 262)	11 996 899	(793 637)	_

9. Régime de retraite

La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées au bénéfice de ses employés. Les obligations financières de la Fondation envers ce régime sont acquittées régulièrement et, au 31 mars 2023, toutes les obligations ont été comptabilisées. La charge et le montant décaissé au cours de l'exercice s'élèvent à 138 919 \$ (129 430 \$ en 2022).

10. Promesses de dons et de contributions

	Exercices se terminant les 31 mars					
	2024	2025	2026	2027	2028 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds pour projets						
multidisciplinaires	14 680 152	12 915 154	11 488 339	11 138 839	17 405 994	67 628 478
Fonds de dotation	215 000	_	_	_	_	215 000
	14 895 152	12 915 154	11 488 339	11 138 839	17 405 994	67 843 478

Au 31 mars 2023, un ensemble de promesses de dons futurs devant se réaliser au décès, en sus des montants ci-haut présentés, et totalisant plus de 63 500 000 \$, a été porté à la connaissance de la Fondation.

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers en dollars américains dont la juste valeur totalise 32 494 521 \$ (19 456 540 \$ en 2022). Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

b) Risque de taux d'intérêt

Les placements de la Fondation incluent des fonds communs incluant des obligations portant intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses fonds de placement, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Les placements de la Fondation comprennent des fonds communs qui incluent des obligations. En conséquence, il existe un risque de crédit que l'émetteur d'obligations ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, ce qui aurait ultimement une incidence sur les actifs de la Fondation.

12. Opérations entre parties liées

Le CHU Sainte-Justine détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation a été créée pour lui fournir de l'aide financière.

Les transactions effectuées avec le CHU Sainte-Justine, qui est un organisme lié, de même que les éléments de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception des charges de 105 393 \$ (120 450 \$ en 2022) incluses dans les charges des activités de services.

La Fondation bénéficie d'une gratuité pour l'occupation d'espaces locatifs, car l'immeuble dans lequel sont situés les bureaux de la Fondation appartient au CHU Sainte-Justine.

D'autre part, au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des frais d'honoraires et de gestion financière provenant d'entreprises dont certains membres du conseil d'administration sont associés ou gestionnaires. Ces transactions totalisent 40 605 \$ (142 895 \$ en 2022).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

13. Chiffres de l'exercice comparatif

Au cours de l'exercice, la Fondation a modifié sa présentation des revenus de placements tirés des soldes de fonds de dotations affectés d'origine externes, ainsi que les contributions effectuées au CHU Sainte-Justine provenant de l'usufruit de ces dernières. Ces opérations ainsi que les revenus accumulés dans les soldes de fonds au 31 mars ont été transférés du fonds de dotation au fonds pour projets multidisciplinaires. Le reclassement effectué a eu les incidences suivantes :

	Solde initial de l'exercice terminé le 31 mars 2022	Reclassement	Solde reclassé de l'exercice terminé le 31 mars 2022
Fonds pour projets multidisciplinaires État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	\$	\$	\$
Revenus de placements Contributions au CHU Sainte-Justine Excédent des produits sur les charges Soldes de fonds au début Soldes de fonds à la fin	20 819 944 3 461 835 53 070 164 68 528 898	880 221 559 215 321 006 4 319 732 4 640 738	880 221 21 379 159 3 782 841 57 389 896 73 169 636
État la situation financière Actif Sommes dues par le Fonds de dotation Débiteurs	1 898 000 132 365	5 159 775 40 177	7 057 775 172 542
Passif Contribution à payer au CHU Sainte-Justine	16 028 435	559 214	16 587 649
Soldes de fonds Affectations d'origine externe	45 416 472	4 640 738	50 057 210
<u>Fonds de dotation</u> <u>État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds</u>			
Revenus de placements Contributions au CHU Sainte-Justine Excédent des produits sur les charges Soldes de fonds au début Soldes de fonds à la fin	880 221 559 215 2 346 510 28 164 966 29 717 839	(880 221) (559 215) (321 006) (4 319 732) (4 640 738)	_ _ 2 025 504 23 845 234 25 077 101
État de la situation financière Actif Débiteurs	40 177	(40 177)	_
Passif Contribution à payer au CHU Sainte-Justine Somme due aux autres Fonds	559 214 1 898 000	(559 214) 5 159 775	_ 7 057 775
Soldes de fonds Affectations d'origine externe	23 835 808	(4 640 738)	19 195 070

MERCI